

## Tome 3 : Notes 12 (suite 2) : Joseph Rossé

(Biographie détaillée de l'autonomiste Joseph Rossé. C'est une annexe aux Notes de lecture 12 (suite 1): l'autonomisme alsacien d'entre les deux guerres)

Je parle longuement de Joseph Rossé dans la troisième partie de mon Voyage, voir : [Notes de lecture 12](http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome_3/Notes_12_suite_L_autonomisme_alsacien_entre_les_de_65.php)([http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome\\_3/Notes\\_12\\_suite\\_L\\_autonomisme\\_alsacien\\_entre\\_les\\_de\\_65.php](http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome_3/Notes_12_suite_L_autonomisme_alsacien_entre_les_de_65.php))(suite) L'autonomisme alsacien d'entre les deux guerres.

Rossé était un homme complexe qui avait de nombreux ennemis mais également des amis dévoués. Et il n'est pas facile de s'en faire une image objective. L'Américain Bankewitz qui n'est pourtant pas très tendre en ce qui concerne le mouvement autonomiste en général (peut-être parce qu'il s'est un peu trop inspiré des rapports des Renseignements généraux) fait de Rossé un portrait finalement plutôt mesuré dans le numéro spécial des *Saisons d'Alsace* de 1980 (Nouvelle série – N°71 – 24<sup>ème</sup> année). Il s'agit de la traduction d'une étude parue aux Etats-Unis en 1978 et qui concernait 5 chefs autonomistes alsaciens : Joseph Rossé, Marcel Stuermel, Jean-Pierre Mourer, Hermann Bickler et Friedrich Spiesser. En fait seuls Rossé et Stuermel faisaient partie de la mouvance catholique de l'autonomisme alsacien. Bickler (un des fondateurs de la Landespartei de Roos) et Spiesser (qui avait créé un mouvement paramilitaire pour les jeunes protestants) sont devenus des bons nazis, encore que ce dernier a toujours conservé un certain esprit critique. Mourer était un ancien communiste, puis communiste dissident, il s'était lié peu de temps avant la guerre à la Landespartei. Il eut, comme les deux autres, un rôle actif, au cours de la période nazie et fut fusillé après la guerre (en 1947).

Certains considèrent que Rossé a été traité de manière totalement injuste et que sa mort en prison, en 1951, à l'âge de 59 ans, est un véritable drame. C'est le cas de Gabriel Andres qui a publié une biographie de Rossé encore tout récemment (voir **Gabriel Andres: Joseph Rossé, itinéraire d'un Alsacien ou le droit à la différence**, édit. Jérôme Do. Bentzinger, Colmar, 2003).

Quant à l'autonomisme en général, je veux dire le mouvement autonomiste alsacien d'entre les deux guerres, c'est probablement Rothenberger, dans sa thèse de doctorat (voir **Karl-Heinz Rothberger: Die elsass-lothringische Heimat- und Autonomiebewegung zwischen den beiden Weltkriegen**, édit. Herbert Lang, Berne – Peter Lang, Francfort-Munich, 1976 – 2<sup>ème</sup> édition corrigée), qui en parle avec le plus d'objectivité et d'absence de passion.

Joseph Rossé est né le 26 août 1892 à Montreux-Vieux (Haut-Rhin), le village dont est originaire la famille de ma grand-mère maternelle. C'est une raison supplémentaire pour que je m'intéresse à lui. Il a fait ses études à l'Ecole Normale de Colmar pour devenir instituteur. Il est nommé instituteur dans son village natal, puis mobilisé dans l'armée allemande en 1914, envoyé sur le front russe puis à la fin de la guerre sur le front français (d'après Rothenberger il aurait d'abord été volontaire mais renvoyé dans ses foyers quelques semaines plus tard, mobilisé plus tard, en 1916, décoré et nommé lieutenant de réserve en 1918). Après la

guerre, et après avoir suivi une préparation au professorat pour les écoles normales, il devient dès 1919 professeur à l'Ecole primaire supérieure de garçons de Colmar.

C'est également en 1919 qu'il s'engage dans le combat syndical qui, en Alsace, va très rapidement coïncider avec un combat régionaliste. Les raisons sont évidentes : défense des avantages acquis à l'époque allemande, résistance à l'assimilation à marches forcées, défense de la langue (le dialecte alsacien et la langue de culture sur laquelle il s'appuie, c. à d. l'allemand), défense du maintien de l'école confessionnelle, combat contre les avantages accordés aux enseignants et fonctionnaires venant de l'«intérieur», refus du transfert des enseignants alsaciens vers l'intérieur pour raisons de francisation.

Je ne vais pas relater en détail toute l'histoire du mouvement autonomiste alsacien, je l'ai largement traitée dans mon **Voyage**. Je vais m'en tenir simplement aux principales étapes du mouvement dans la mesure où elles concernent la biographie de Rossé.

Le mécontentement des fonctionnaires dû aux raisons énoncées ci-dessus provoque une grève générale des fonctionnaires dès 1920. A ce moment Rossé qui est secrétaire général du syndicat des enseignants (Union des Groupements Professionnels des membres de l'enseignement d'Alsace et de Lorraine) est également un des Présidents du syndicat des fonctionnaires d'Alsace-Lorraine. Mais c'est plus tard, en 1926, que l'on entendra pour la première fois parler de lui. C'est Herriot, devenu Président du Conseil en 1924, qui avait mis le feu aux poudres en voulant imposer à l'Alsace la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat et donc l'abolition du Concordat qui était toujours en vigueur en Alsace. Toute l'Alsace se soulève au moment de Noël 1924. Le décret honni est annulé mais les esprits s'échauffent. Un front régionaliste se forme en 1926 et un manifeste, dit du Heimatbund, obtient une centaine de signatures. Les fonctionnaires qui ont signé vont être poursuivis et certains d'entre eux mis à pied. C'est le cas de Rossé. Qui est alors Professeur à l'Ecole Normale de Colmar. Son procès devient un procès politique: 30 témoins, intervention d'hommes politiques, etc. On le révoque malgré tout. Quatre jours plus tard les enseignants le réélisent comme secrétaire général de leur syndicat. Ce jugement n'est annulé que bien plus tard, en 1933. Rossé devient donc libre. On est en 1926.

C'est alors qu'il se fait journaliste. Il devient rédacteur au Courrier d'Alsace (**Elsässer Kurier**) qui est le journal du parti catholique du Haut-Rhin et devient Directeur politique de la maison d'édition Alsatia, le fief de l'abbé Haegy, l'âme de l'autonomisme catholique de la Haute-Alsace. Je suppose qu'il a également l'occasion de coopérer au mensuel de l'abbé Haegy, **Die Heimat** («Revue régionaliste d'Alsace et Lorraine, un mensuel pour la culture chrétienne et la politique») dont le premier numéro avait paru à Mulhouse en janvier 1924.

En 1927 il y a une certaine radicalisation du mouvement régionaliste. Plusieurs raisons à cela: des promesses concernant l'enseignement linguistique non tenues, des campagnes de presse haineuses, un procès en diffamation livré par l'abbé Haegy contre l'ultranationaliste Helsey, etc. Et puis à la fin de l'année 1927, le gouvernement lance des perquisitions, puis des arrestations et enfin un procès pour complot. C'est le fameux procès de Colmar de 1928. Voir le compte rendu dans: **Der Komplott-Prozess von Colmar vom 1. – 24. Mai 1928 – Gesammelte Verhandlungsberichte**, 4ème édition, édit. Alsatia, Colmar. Rossé est l'un des dix accusés présents au procès (certains accusés ont fui en Allemagne ou en Suisse et seront condamnés par contumace) et également l'un des 4 condamnés à la prison (les 3 autres sont Ricklin, l'ancien Président du Parlement alsacien du temps de l'Empire allemand, l'abbé Fasshauer qui était le rédacteur d'un journal

autonomiste indépendant, mais créé par des cléricaux et Schall, un autonomiste radical, l'un des fondateurs de la Landespartei). Toute cette affaire a eu pour conséquence qu'aux élections législatives d'avril 1928 les autonomistes enregistrent un succès mémorable: sur 16 députés 11 sont de tendance autonomiste. Parmi eux il y a Rossé et Ricklin. L'Assemblée Nationale annule leurs mandats puisqu'ils étaient condamnés (voir **Der Fall Ricklin-Rossé vor der Kammer, Absprechungen des Député-Mandates, Sitzungen vom 6. und 8. November 1928**, édit. Freie Zeitung, Strasbourg). Aussitôt l'Alsace élit deux autres autonomistes, également accusés du procès de Colmar, à leur place: René Hauss, un autre autonomiste radical, membre de la Landespartei et Marcel Stuermel, un autre journaliste du groupe de presse de l'abbé Haegy et ami de Rossé. Le procès de Colmar n'a évidemment pas permis de fournir la moindre preuve d'un complot et a vite tourné au procès d'opinion. On n'a même pas pu prouver que les divers mouvements autonomistes avaient reçu des subsides d'Allemagne, alors que les archives allemandes montrent que ces subsides ont réellement existé (voir Rothenberger). Celui qui a joué un très mauvais rôle dans toute cette affaire de financement occulte est l'Alsacien émigré en Allemagne, Dr. Ernst, un homme qui aura encore une influence extrêmement néfaste après l'occupation de l'Alsace par les Nazis. Le procès de Colmar a eu une énorme résonance dans toute la France (de nombreux journalistes parisiens ont assisté au procès), mais encore plus en Alsace. Il a soudé toute la population alsacienne autour de ses autonomistes.

Les 4 condamnés du procès de Colmar sont graciés (et libérés) par le Président de la République à l'occasion de la fête du 14 juillet 1928. Et Rossé peut de nouveau reprendre son activité journalistique (et politique). En janvier 1929 un débat est organisé à l'Assemblée Nationale consacré à la situation alsacienne. Poincaré fait un long discours mais refuse toute ouverture tant sur la question linguistique que sur la décentralisation des pouvoirs. Ce qui entraîne à nouveau une certaine radicalisation de la Landespartei et un départ des assimilationnistes qui étaient restés dans le parti catholique. Malgré une politique d'apaisement (ainsi les fonctionnaires qui avaient été sanctionnés en 1926 parce qu'ils avaient signé le manifeste du Heimatsbund, comme Rossé, sont amnistiés), les autonomistes sont à nouveau victorieux aux élections de 1932 (11 députés sur 16 dont Joseph Rossé).

En 1932 l'abbé Haegy meurt. C'est pour honorer sa mémoire que Rossé met en chantier, avec l'aide de M. Stuermel, A. Bleicher, F. Deiber et J. Keppi, une monumentale histoire de l'Alsace depuis 1870. Le premier des 4 volumes paraît le 25 mai 1936 sous le titre **Das Elsass von 1870 bis 1932**, édit. Alsatia, Colmar. L'ouvrage est bien évidemment un peu partial. On cherche à démontrer pourquoi il faut conserver la culture et l'autonomie de l'Alsace. Mais c'est aussi un ouvrage remarquablement documenté: le premier volume consacré à l'histoire politique comporte près de 800 pages, le 2ème tome est consacré aux partis politiques et à l'économie, le 3ème à l'histoire du développement culturel et religieux et le 4ème est entièrement consacré aux cartes, statistiques, tableaux, documents et index.

Aux élections de 1936 les autonomistes sont de nouveau gagnants: 12 élus sur 16. Et ce qui est remarquable c'est qu'il n'y a aucun représentant de la Landespartei radicale. Les 12 se répartissent en 9 du parti cléricale (dont bien sûr toujours Rossé), 1 du Parti du Progrès (l'indépendant Dahlet) et 2 du parti des ouvriers et des paysans (les anciens communistes Mourer et Hueber), un parti qui va, il est vrai, fusionner plus tard avec la Landespartei. Tout ceci montre une fois de plus qu'électoralement parlant l'autonomisme alsacien qui comptait était avant tout celui du parti cléricale. Cette année-là l'Alsace vit encore une dernière confrontation avec le gouvernement. Car c'est aussi l'année de l'avènement du front populaire. Et c'est alors que Blum

décide de prolonger la scolarité en France d'un an. Or en Alsace la scolarité était déjà de huit ans (du moins pour les garçons, car les filles suivant l'ancien système bismarckien n'avaient que 7 ans d'études, cela devait leur suffire!). Avec la réforme Blum on arrivait à neuf ans (pour les garçons). Levée de boucliers de tous les élus. Blum leur dit: vous n'avez qu'à laisser tomber l'étude de l'allemand et la religion à l'école. Catastrophe! Qu'est-ce qu'il n'avait pas dit là! 37 sur les 39 représentants d'Alsace et de Lorraine à la Chambre et au Sénat signent une protestation bientôt suivis par tous les élus locaux, le clergé, etc. Et bien sûr Rossé et sa presse. Le clergé catholique arrive à collecter 700 000 signatures! En 1937 la mesure est rapportée.

Mais pendant ce temps de l'autre côté du Rhin, le nazisme monte en puissance, la guerre menace. Les autonomistes cléricaux de la Basse-Alsace beaucoup plus modérés prennent de plus en plus leurs distances. C'est surtout le député Michel Walter qui demande que l'on mette un bémol au combat régionaliste, étant donné la situation internationale. Camille Dahlet, qui est un autonomiste indépendant, député de Saverne, protestant, ancien du parti radical-socialiste, exprime son opposition au national-socialisme de la façon la plus nette dès 1934 et refuse toute structure commune avec la Landespartei de Roos, Schall et Hauss. Rothenberger trouve que les autonomistes cléricaux de Haute-Alsace, ceux de l'ancien cercle Haegy, c. à d. Rossé et ses amis, auraient pu prendre leurs distances d'une manière plus nette. Même si Rossé écrit: «Nous appartenons à la nation française et nous remplissons en toute loyauté nos devoirs de citoyens français... Nous défendons les libertés et les traditions de notre pays natal...mais nous menons ce combat seuls... comme une affaire de famille...Nous refusons catégoriquement toute immixtion dans cette affaire d'une Allemagne national-socialiste...». Personnellement je pense que l'abbé Haegy leur a manqué. Il avait une intelligence politique et un esprit d'analyse bien supérieurs. C'est en tout cas ce que je déduis des quelques articles de lui que j'ai lus dans sa revue **Heimat**.

Et puis la guerre éclate. Quelques semaines plus tard on arrête 15 autonomistes dont Joseph Rossé et 4 autres membres du parti cléricale: Stuermel, député d'Altkirch, Keppi, l'ancien chef du parti cléricale de Haute-Alsace, le Dr. Brauner, un abbé, préposé aux Archives de Strasbourg et le Dr. Oster, le Directeur des Hospices civils de Strasbourg. Un autre autonomiste avait déjà été arrêté en février 1939, le Dr. Roos. Il sera jugé (pour espionnage), puis exécuté en février 1940. Les 15 passent de prison en prison, puis dès la capitulation française signée sont recherchés par les Allemands sur l'instigation du Dr. Ernst. On les trouve, on les ramène en Alsace, on les bloque pendant deux jours dans un hôtel aux Trois Epis jusqu'à ce qu'ils signent (le 18 juillet 1940) une pétition à l'intention de Hitler qui se termine par une demande d'intégrer l'Alsace-Lorraine dans le grossdeutsche Reich. Tout ceci est manigancé par le Dr. Ernst. Mais le problème c'est que Rossé signe avec les autres. Et c'est évidemment le premier grand reproche qu'on va lui faire après la guerre. Voici les différents témoignages concernant cette affaire. D'après Andres, Rossé a déclaré (par écrit) lors de son procès: «...Aux Trois-Epis...dans une série d'exposés que le Dr. Ernst et d'autres collaborateurs de la Gauleitung nous firent, ils nous enseignaient officiellement: le Traité de Versailles est annulé, dans la convention d'armistice la France a consenti à cette annulation. L'Alsace, par une disposition secrète de la convention d'armistice, est redevenue allemande et l'administration civile y fonctionne déjà...». N'étant pas naïf il aurait mis trois conditions à sa signature, disant: «Nous sommes prêts à demander que la réannexion soit proclamée dès maintenant, mais seulement et expressément sous la réserve :

- 1- du consentement public de la France,
- 2- du consentement de la population d'Alsace et de Lorraine,

3- de la promesse formelle et expresse du respect et de la garantie de nos libertés religieuses et de la tradition locale en tous les cas.»

Le problème c'est que le document signé par tous les quinze existe. Il est d'ailleurs reproduit dans le n° des Saisons d'Alsace qui publie l'étude de Bankewitz. Rothenberger ne dit rien des réticences et encore moins des conditions formulées par Rossé et ses amis du parti clérical. Camille Dahlet qui n'a jamais été pro-allemand et qui continue son combat pour le bilinguisme encore après la guerre (continuant ainsi la tradition de son père qui a défendu le français à l'époque de Bismarck et a été mis en prison pour cela) écrit dans ses Cahiers Verts (voir **Les Cahiers Verts – Die grünen Hefte** n° 5, sept. 1952, Sté Nouvelle d'Impression Müh-Le Roux, Strasbourg): «...Ce fameux manifeste des Trois-Epis qui n'a été découvert qu'après l'écroulement de l'Allemagne, était resté jusqu'à ce moment parfaitement inconnu en Alsace. Il n'a jamais été publié, et pendant toute la période nazie il n'y a jamais été fait allusion. Et on n'a jamais essayé d'en tirer profit... Ce document sans importance n'a en tout cas eu absolument aucune influence sur le sort de l'Alsace après la déconfiture française. Ce n'est que maintenant que l'Allemagne s'est écroulée à son tour que ce document acquiert subitement une signification d'importance primordiale qui aurait incité Hitler non seulement à annexer l'Alsace mais en plus d'y introduire le service armé allemand!» En fait, conclut Dahlet, on s'en sert surtout comme d'un prétexte bienvenu pour se débarrasser d'un politicien incommode. Bankewitz qui a eu accès aux minutes des procès de Wagner (le Gauleiter de l'Alsace), d'Ernst aussi bien que de Rossé (et par la même occasion des dépositions des témoins Keppi, Stuermel, Brauner et Oster), fait une description détaillée de la réunion des Trois-Epis. Il confirme d'abord qu'Ernst avait vraiment décidé de placer les Nancéiens en quarantaine, qu'ensuite Rossé et ses amis ont effectivement essayé d'y introduire les trois conditions énoncées par Rossé dans son témoignage, que la discussion a été houleuse et que Rossé et ses amis ont à un moment donné essayé de se sauver par la fenêtre (la porte était gardée par les soldats allemands), qu'ils ont malgré tout réussi à changer la formulation du début du manifeste qui qualifiait la déclaration de guerre française en septembre 39 de «criminelle», mais que finalement en désespoir de cause ils ont apposé leur signature avec les autres au bas du document. Mais Bankewitz rapporte également qu'Ernst s'est envolé aussitôt pour Berlin, remettant le document à Lammers, le chef de la chancellerie, le priant de demander au Führer d'en faire mention dans son discours du lendemain. Or non seulement Hitler n'en parla pas mais de plus on demanda à Ernst de ne pas rendre le document public, de considérer la région comme annexée de fait mais de se garder de toute proclamation officielle et de ne publier aucun communiqué à ce sujet. Dahlet semble donc avoir raison: le document n'a jamais été connu en Alsace pendant la guerre. On en revient à la position de Hitler que je décris dans les Notes de lecture, [12](http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome_3/Notes_12_suite_El_ments_d_histoire_suite_66.php)([http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome\\_3/Notes\\_12\\_suite\\_El\\_ments\\_d\\_histoire\\_suite\\_66.php](http://www.bibliotrutt.lu/artman2/publish/tome_3/Notes_12_suite_El_ments_d_histoire_suite_66.php)) (suite) **Eléments d'Histoire (suite) de mon Voyage**. Hitler n'avait aucune raison de faire des difficultés à Pétain par une annexion officielle. Il avait besoin de sa coopération pour pouvoir s'attaquer à l'Angleterre. Et il avait un mépris suprême pour les « chiffons de papier ». Il avait, paraît-il, raconté à Wagner qui, bien qu'ancien compagnon totalement dévoué à son maître, avait un côté légaliste – dans la mesure où un nazi peut être légaliste – qu'il y avait une clause secrète dans le traité d'armistice qui accordait la cession de l'Alsace à l'Allemagne. C'est cette légende que Wagner transmet à Ernst qui la transmet aux quinze Nancéiens. De toute façon, avec le recul, tout ceci paraît bien ridicule. Rossé avait été le maître d'œuvre de la monumentale histoire d'Alsace de 1870 à 1932 parue chez Alsatia. Ce n'est pas à lui qu'il fallait expliquer

l'histoire. Si Bismarck ne s'est pas gêné pour arracher l'Alsace à la France en 1870 après plus de deux siècles d'appartenance française, ce n'est certainement pas le dictateur nazi qui allait avoir la moindre hésitation pour en faire autant 70 ans plus tard. A ce moment de l'histoire la situation semblait irréversible. Je rappelle que l'armée française s'était écroulée en un mois: Hitler avait démarré son Blitzkrieg le 10 mai 1940 et Paris était occupé le 14 juin!

Alors évidemment, en signant le document, Rossé dénaturait tout le combat mené pendant tant d'années pour l'autonomie, une autonomie à l'intérieur de la République française. On allait pouvoir dire que le gouvernement français avait raison, que les autonomistes voulaient la sécession, plus même, le rattachement à l'Allemagne. Mais quelle importance cela avait-il encore? Tout était foutu! Et pour longtemps. C'est ce qu'exprime Bankwitz en déclarant: «Que leur restait-il à entreprendre, à eux qui ne représentaient que les intérêts de la toute petite Alsace face au géant allemand? Et ceci d'autant plus qu'on venait de leur assurer que la France avait cédé leur pays à l'Allemagne?»

Bankewitz dit aussi que «Rossé n'a jamais été un séparatiste» et qu'il «eut tôt fait de prendre en grippe les étranges compagnons auxquels on l'associa à Colmar et à Nancy», c. à d. les Roos, Schall, Bickler et Spiesser, entre autres. Il dit aussi que «de tous les autonomistes, c'est Rossé qui a observé la plus prudente réserve dans ses relations avec les Allemands».

Pour suivre l'activité de Rossé pendant la guerre nous disposons encore d'une autre étude, celle de Lothar Kettenacker: voir **Lothar Kettenacker: Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass**, édit. Deutsche Verlagsanstalt, Stuttgart, 1973 dont l'essentiel a été traduit en français et publié dans les **Saisons d'Alsace** en 1978 (voir Saisons d'Alsace, 23ème année, nouvelle série n° 65 et 68, Lothar Kettenacker: La politique de nazification en Alsace, édit. Istra, Strasbourg, 1978). «La fraction des Nancéiens, menée par Rossé et Keppi», dit Kettenacker, «se tint à l'écart d'une collaboration ouverte avec le parti nazi. Les dirigeants autonomistes de l'ancien parti clérical avaient, naguère déjà, pris leurs distances à l'égard du national-socialisme. La politique antireligieuse du Gauleiter les confirma dans cette attitude.»

En réalité Rossé se laissa aller malgré tout à certaines compromissions. Il passa quelque temps à la tête du Bureau des Indemnisations, fut admis au Parti et nommé au Conseil municipal de Colmar. Il fit des affaires. On lui avait déjà reproché avant la guerre qu'il aimait un peu trop l'argent. Il eut des activités dans la banque (il fut Directeur de la Société Générale Alsacienne de Banque), dans l'assurance (en tant que Directeur du Bureau central des Compagnies d'assurance étrangères), reçut quelques indemnités des Allemands et gagna très bien sa vie avec l'Alsatia dont il reçut à la fois des rémunérations de Directeur et des dividendes (car il en était aussi actionnaire).

Mais d'un autre côté il réussit – et c'est un sacré tour de force – de préserver l'Alsatia de la mainmise par les Allemands. Il en fit une véritable forteresse. Ecoutons Bankewitz: «Il évita à la plupart de son personnel d'être incorporé dans l'armée allemande ou astreint aux autres services obligatoires. Il réussit à sauvegarder les stocks d'Alsatia outre-Vosges. Il acquit l'**Elsässer** du Bas-Rhin (c'était le journal des anciens cléricaux du Bas-Rhin), le sauvant ainsi d'une confiscation certaine... Il parvint à différer la vente des bâtiments et des machines d'Alsatia jusqu'au 31 décembre 1944 (c. à d. jusqu'à la fin)... Il accomplit encore le tour de force de sauver de la destruction le stock de livres français détenus par Alsatia et d'imprimer des livres d'esprit antinazi et des publications religieuses ainsi que des catéchismes, qui furent diffusés en secret à travers tout le Reich, 2107606 exemplaires si nous en croyons sa déposition.»

A l'appui de ces affirmations nous disposons d'ailleurs du témoignage de l'écrivain catholique badois Reinhold Schneider (voir: **Reinhold Schneider: Verhüllter Tag**, édit. Jakob Hegner, Cologne/Olten, 1954). Schneider avait été interdit de publication par les Nazis en 1941. L'un de ses amis le met en contact avec Rossé qui pourra, lui dit-il, sortir 10 à 20000 exemplaires de son livre intitulé: **le Notre Père**. Quand il rencontre Rossé il trouve un homme «qui avait les machines et le papier et qui était prêt à se lancer». C'était un homme qui décidait dans l'instant. Tout ce qui était possible était fait. Rossé et Schneider se mettent tout de suite d'accord sur le fait que ce qu'ils vont faire est illégal. Malgré tout Rossé tient à établir des contrats... qu'il antedate d'une ou plusieurs années! Et quand une commission de contrôle de Berlin s'annonce il leur dit que les papiers sont prêts et quand ils arrivent il les emmène dans les vignobles. Le vin d'Alsace était sa meilleure arme (et pourtant lui-même n'en boit pas).

Je trouve le portrait que Schneider fait de Rossé particulièrement émouvant (et il fait réfléchir: comment juger en ces temps difficiles, comment éviter de se salir les mains quand on veut agir quand même?). «S'il voulait agir (après tout ce qui s'était passé avant), il ne pouvait échapper au soupçon de servir d'agent à ceux qui nous faisaient violence. Mais attendre, renoncer, il ne le pouvait pas. Tout son être était action, rapidité de décision, passion du travail. La maison d'édition était vieille. Il fit construire, apprenait ce qu'il fallait apprendre, investissait. Quand il parcourait les halls agrandis, passant entre les machines qui tournaient, il en était à la fois le seigneur et le protecteur. Lorsque les couvents ont été dissous, il engagea les bonnes sœurs comme ouvrières. Nous étions assis à table. Depuis Strasbourg on annonçait continuellement de nouvelles condamnations à mort, on le suppliait d'intervenir. Comment aurait-il pu les aider tous? Il en a aidé beaucoup. Si c'est là être coupable, je le suis aussi. J'en ai ma part. C'est bien là la malédiction de notre époque, c'est que l'on ne peut entrer en contact avec les puissances du Mal, quand on se trouve à l'intérieur de leur cercle de pouvoir, sans se lier à elles». Et Schneider continue: «Le sentiment d'entreprendre quelque chose, même si c'était bien modeste, contre les puissances régnautes, me portait. Mais au fur et à mesure que la tâche augmentait – nous avons édité plusieurs centaines de milliers d'écrits – je ressentais une certaine culpabilité. Lors de son 50ème anniversaire Rossé reçut la médaille dorée du Parti. Pouvait-il la refuser? Dans la rue il ébauchait le geste de lever son bras puis touchait son chapeau et saluait en français...». Schneider parle encore des jeunes qui étaient incorporés de force. «Quand ils s'enfuyaient de l'autre côté des Vosges, ce sont leurs familles qui étaient déportées. Je ne sais pas quel chemin Rossé pensait pouvoir suivre. Je crois bien que c'était un chemin impossible. Dans la rue des cyclistes commençaient à l'insulter, à le menacer... Il paraît que l'ours est l'animal des frontières: ombrageux, agité, fuyant de ci de là. C'est ainsi qu'était Rossé, quand, les mains enfoncées dans les poches de son manteau, penché en avant, il marchait en se hâtant dans la rue...».

Schneider voit Rossé très fréquemment. Le 20 juillet 44, le jour de l'attentat manqué contre Hitler ils étaient encore assis ensemble sur la terrasse de Rossé. La fin du cauchemar approchait. Et pourtant on la craignait. Schneider vit encore Rossé une dernière fois, chez lui près de Fribourg, à la fin du mois d'août. En partant Rossé lui dit: «Priez pour moi». Bientôt l'ours allait être traqué des deux côtés de la frontière. En décembre un message lui apprend que Rossé devait encore être arrêté par la Gestapo avant le retrait des troupes, mais qu'il a réussi à s'échapper par la fenêtre.

Mais il n'échappera pas à la justice française. D'ailleurs c'est lui-même qui se présente aux autorités françaises à Colmar le 7 février 1945. Mais son procès ne démarrera qu'en juin 1947. Sa défense est

impressionnante. L'Alsatia, grâce à lui, a été la seule maison d'édition qui a pu imprimer des écrits catholiques (et donc anti-nazis) dans toute l'Allemagne. Grâce à son double jeu il a pu intervenir de multiples fois auprès de Wagner soit directement soit par l'intermédiaire d'Ernst, pour faire libérer des gens (entre autres Robert Schuman) et éviter des déportations (en particulier les déportations en masse des paysans du Sundgau). Comme dirigeant d'Alsatia qui avait ses filiales en France, il a pu rencontrer des responsables de Vichy, les élus alsaciens restés en France aussi, pour les mettre en garde concernant certains projets secrets des Nazis (en particulier celui de l'incorporation forcée des jeunes Alsaciens). Ce fait est corroboré par le député du Bas-Rhin Seltz et par le biographe du Sénateur Muller (voir **Joseph Zemb: Zeuge seiner Zeit, Chanoine Eugène Muller, 1861-1948**, édit. Alsatia, Colmar, 1960). Il a des contacts avec la résistance allemande (il avait rencontré Stauffenberg à Berlin au printemps 44 et son ami Keppi était en relation avec le réseau de résistance allemand Gördelier dès 1942 et tenait Rossé au courant).

Le jury avait à répondre à deux questions: avait-il eu des relations avec une puissance étrangère avant la guerre? Avait-il entretenu de telles relations pendant le conflit? Le jury répondit par la négative à la première question. Par l'affirmative à la deuxième (comment l'éviter? Cela rejoint la phrase de Schneider que j'ai citée ci-dessus). On lui attribua pourtant des circonstances atténuantes. Il fut quand même condamné à 15 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour, la confiscation de tous ses biens. Quatre ans plus tard, en 1951, il meurt en prison, dans la forteresse d'Eysses, en Lot-et-Garonne. Dahlet dit qu'il y avait été bien traité. Que le pape lui avait envoyé sa bénédiction mais qu'elle était arrivée trop tard. «Joseph Rossé», dit Bankewitz, «avec tous ses défauts, reste, par comparaison aux autres, le plus typique et même le plus estimable de tous les autonomistes alsaciens. Il mourut oublié».

mai 2006